

 Institut Supérieur d'Informatique et de Gestion de Kairouan I.S.I.G.K	Formulaire d'enregistrement	GAF-FOR-04-00
	Termes de références	16/03/2022



REPUBLIQUETUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Kairouan
Institut Supérieur d'Informatique et de Gestion

TERMES DE REFERENCE ET ETENDUE DES SERVICES :
Mission : Formation d'enseignants en coaching entrepreneurial

1. Contexte

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur, initié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Technologie Tunisien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, l'Institut Supérieur d'Informatique et de Gestion de Kairouan propose l'organisation de formations pour les enseignants portant sur le coaching.

Le modèle pédagogique classique centré sur le formateur, montre ses limites face à une telle complexité et laisse sa place à un modèle basé sur le formé qui devient au centre du processus, pour faire de l'apprentissage une action de co-construction tripartite entre le formé principalement, son formateur et l'environnement, d'où le recours au mode coaching et travail en équipe.

Dans ce contexte visant l'amélioration de la qualité d'enseignement en dotant l'enseignants par les outils et les approches les plus récentes en matière d'enseignement, les thématiques du coaching et du team building occupent les premiers rangs au niveau de la panoplie de formation de formateurs envisagées par la faculté pour un enseignements novateur.

2. Population cible

- Structure : l'ISIG de Kairouan
- Public cible : un groupe de 15 enseignants

3. Objectifs

Objectif général : Cette formation a pour objectif de maîtriser les clés de la communication pour permettre un meilleur rapport avec les autres et soi-même. Elle fournit aux enseignants des techniques appropriées pour l'enseignement et l'accompagnement des étudiants en se référant à l'approche coaching.

Objectifs spécifiques : A l'issue de cette formation en coaching, l'enseignant sera capable de :

- Posséder une meilleure connaissance de soi
- Appliquer les différentes techniques de coaching au cours du séminaire en question et dans l'exercice pédagogique réel (cours, TD, TP)

 <p>Institut Supérieur d'Informatique et de Gestion de Kairouan I.S.I.G.K</p>	Formulaire d'enregistrement	GAF-FOR-04-00
	Termes de références	16/03/2022

- Adopter cette approche dans l'animation du face à face pédagogique
- Améliorer la communication interpersonnelle
- Accompagner les étudiants lors des manifestations et concours entrepreneuriaux
- Soutenir les futurs étudiants-entrepreneurs

4. Prestations demandées

Il s'agit d'action de formations d'enseignants universitaires, conduite en mode interactif basé sur le développement des aptitudes et une meilleure connaissance de soi. La prestation est menée selon une approche andragogique faisant recours à des jeux de rôles, à des exercices pratiques et/ou des mises en situation en s'adaptant aux réalités des enseignants.

5. Résultats attendus

Au terme de la formation, les enseignants seront à un niveau de :

- Comprendre les fondements de l'approche du coaching
- S'adapter aux nouveaux modes de comportement
- S'initier à cette approche tout en favorisant sa pratique au niveau des séances d'enseignement
- Adopter le mode coaching comme mode d'animation du face à face pédagogique

6. Période et durée des formations

Ces formations seront planifiées au cours d'une période définie conjointement avec le consultant retenu.

7. Profil des experts

L'assistance technique sera fournie par un expert indépendant œuvrant dans le domaine de l'ingénierie de formation, ayant :

- Une expérience justifiée et certifiée en formation de formateurs
- Une qualification en approche coaching
- Un diplôme universitaire

En outre, l'expert devra justifier des qualifications générales suivantes :

- Animation d'actions de formation de formateurs auprès des structures qualifiées en la matière
- Une expérience dans des structures d'enseignement pour la même mission sera considérée comme un avantage.

8. Rapports

Le candidat remettra à l'équipe PAG-ISIGK et au directeur de l'ISIGK un projet d'exécution provisoire dans un délai maximum de 21 jours ouvrables.

Le consultant devra fournir les éléments suivants :

- *En réponse à la soumission de la consultation :*
 - Un curriculum vitae

 <p>Institut Supérieur d'Informatique et de Gestion de Kairouan I.S.I.G.K</p>	Formulaire d'enregistrement	GAF-FOR-04-00
	Termes de références	16/03/2022

- Une fiche technique présentant un résumé des objectifs et des résultats attendus de la formation
- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé des différents modules de leurs objectifs, les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.
- *Après chaque mission :*

Le consultant est tenu de présenter à l'équipe PAQ-ISIGK un rapport détaillé retraçant les différentes actions réalisées, l'évaluation de cette réalisation, les difficultés et le cas échéant les solutions proposées.

- *A la fin de la mission :*

Le consultant est tenu de soumettre :

- Les supports pédagogiques et les supports utilisés au niveau des séquences de formation
- Un rapport de synthèse portant sur le déroulement des actions et les recommandations possibles
- Le rapport de synthèse est fourni au maximum deux semaines après la date de clôture de l'action

9. Conditions d'exécution de la mission

a. Lieu de la mission

Les différentes activités de la mission seront exécutées à un lieu convenable à la formation et définie au préalable conjointement avec le consultant retenu.

b. Moyens et ressources à mobiliser par le consultant

Le consultant prend à sa charge son transport : billet d'avion, transport urbain et interurbain, son hébergement et tous les frais engendrés par son séjour (alimentation, etc). Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa propre utilisation.


c. Responsabilité du consultant

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers l'ISIG de Kairouan est régie par le droit applicable au marché.

10. Mode de sélection et négociation du contrat

Le mode de sélection de consultant et en particulier celui de(s) expert(s) responsable(s) de la qualité de formation (personne(s) physique(s)) se fera selon les directives de la Banque Mondiale. En effet, la sélection du consultant est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011, version révisée en Juillet 2014 ». Pour plus d'information, consulter le lien suivant :

<http://pubdocs.worldbank.org/en/163531459190144019/ProcurementConsultantHiringGuidelinesFRen chJuly2014.pdf>

 Institut Supérieur d'Informatique et de Gestion de Kairouan I.S.I.G.K	Formulaire d'enregistrement	GAF-FOR-04-00
	Termes de références	16/03/2022

Une commission de sélection (CS) établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères de Sélection	Notation
Carrière professionnelle pertinente pour la Mission	50
Diplômes et qualifications pertinents pour la Mission	30
Expériences générales du consultant	20
Total	100

Un Procès-Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le cabinet de consultants sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement,
- L'approche méthodologique,
- Le contenu des livrables,
- L'offre financière.

10. Conflit d'intérêt

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est -à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Le

Le Soumissionnaire